



TERMES DE RÉFÉRENCES

Évaluation externe du programme « L'éducation à la citoyenneté mondiale au service de la création d'un monde commun »

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1- Le mouvement e-graine

e-graine est un mouvement d'éducation populaire promouvant l'éducation à la citoyenneté mondiale en France métropolitaine. Le mouvement compte aujourd'hui 7 associations régionales qui se rassemblent autour d'une union nationale.

Le projet associatif d'e-graine, « accompagner l'engagement citoyen », a été remis à jour en octobre 2021. Nous agissons à travers trois leviers :

- **ÉDUIQUER A LA CITOYENNETÉ MONDIALE** : nous sommes avant tout des acteurs et actrices de terrain : nous menons des actions éducatives en nous appuyant sur le référentiel éducatif de l'UNESCO de l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale (ECM). Grâce à l'ECM, nous accompagnons chaque citoyen·ne à réinventer ses façons de consommer, de produire, d'échanger, de travailler, de se nourrir, de se déplacer, de vivre ensemble : en bref, à devenir acteur et actrice d'une transition vers un monde plus solidaire et responsable. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) : e-graine contribue activement à atteindre l'ODD 4.7, en facilitant les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, en revendiquant des méthodes pédagogiques participatives et issues de l'éducation populaire, et en promouvant la citoyenneté mondiale et le développement durable.
- **TISSER DES LIENS POUR CRÉER DES COOPÉRATIONS** : soucieuse d'intervenir en complémentarité d'actions existantes sur les territoires, e-graine privilégie la coopération avec les autres acteur·ices de l'intérêt général pour déployer des projets en faveur de l'ECM adaptées à chaque contexte. Pour ce faire, nous créons des espaces de rencontre et de débat qui peuvent aboutir à la création de groupes de travail, de tiers-lieux ou à l'élaboration de programmes pluri-acteurs alliant académiques, médias, organisations de la société civile, collectivités et habitant·es.
- **CO-CONSTRUIRE LES POLITIQUES PUBLIQUES** : les évolutions que nous souhaitons voir advenir ne pourront se faire sans le concours des instances politiques. C'est pourquoi nous engageons le dialogue avec les acteurs publics locaux et nationaux, nous accompagnons leur compréhension des enjeux

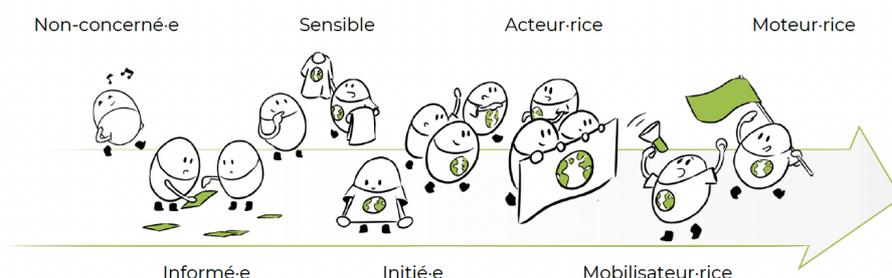
sociaux et écologiques et leur rappelons l'importance de mettre les citoyens et citoyennes au cœur des processus décisionnels.

Le mouvement est implanté en :

- ÎLE-DE-FRANCE : structuré autour de 3 antennes (Grand Paris, Nord-Ouest, Sud-Est), bureaux à Paris, Évry et Triel-sur-Seine.
- OCCITANIE : principalement en Haute-Garonne et dans le Tarn, bureaux à Toulouse.
- GRAND EST : principalement dans l'Aube, bureaux à Troyes et Chennevy. Fusion par absorption en cours du CIE Othe Armance.
- AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : principalement dans le Rhône et en Savoie, bureaux à Chambéry.
- NOUVELLE-AQUITAINE : principalement en Gironde et Dordogne, bureaux à Bordeaux.
- HAUTS-DE-FRANCE : principalement dans le Nord, bureaux à Lille.
- PAYS DE LA LOIRE : principalement en Loire-Atlantique, bureaux à Nantes. Fusion par absorption de NAPCE en 2022.

En 2023, près de 34 000 personnes ont été accompagnées dans leur engagement citoyen sur 34 bassins de vie dans le cadre de nos actions éducatives.

En 2022, le mouvement e-graine a adopté un projet éducatif afin de formaliser son appréhension de l'éducation à la citoyenneté mondiale comme référentiel de ses activités éducatives, affirmer son ancrage dans l'éducation populaire, souligner l'enjeu du renforcement des compétences psychosociales et participer plus amplement à sa promotion de l'éducation à la citoyenneté mondiale en France. Pour e-graine, « savoir agir en citoyen-ne du monde est un processus d'engagement individuel, interpersonnel et collectif qui encourage notre capacité à devenir acteur·rice du monde dans lequel nous voulons vivre, en adoptant une culture d'apprentissage tout au long de la vie. Notre accompagnement part de l'individu et s'adapte en fonction de l'étape du cycle de l'engagement où il·elle en est. Le cycle de l'engagement citoyen est un processus vertueux : chaque citoyen-ne, une fois acteur·rice de son engagement, peut à son tour devenir moteur·rice de l'engagement.



Entre 2022 et 2023, le mouvement e-graine a défini 4 axes thématiques afin de préciser la finalité de transformation sociale de nos actions et renforcer nos positionnements politiques :

- **UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE PLUS JUSTE** : accélérons l'adoption de modes de vie plus sobre et conviviaux.
- **UNE ÉCONOMIE PLUS VERTUEUSE** : engageons-nous vers une économie au service du bien commun.
- **DES SOCIÉTÉS PLUS INCLUSIVES** : construisons des sociétés inclusives et développons les solidarités locales et internationales.
- **UNE DÉMOCRATIE PLUS PARTICIPATIVE** : participons à la vie de la cité.

2- L'Union des associations e-graine

L'Union des associations e-graine est née en 2016 de la volonté des 4 associations e-graine existantes (et d'une 5^{ème} en cours de création), 10 ans après la création d'e-graine.

Les différentes phases de développement de l'Union des associations e-graine en tant que cœur de réseau pourraient se résumer ainsi :

- **ÉMERGENCE, DE 2015 À 2017** : définition des premiers métiers de l'Union, accompagnement dans le cadre du programme P'INS, co-porté par la fondation MACIF et l'Avise, afin de structurer le changement d'échelle du mouvement e-graine par l'essaimage territorial de son modèle dans les différentes régions, élaboration d'une stratégie 2015-2020, obtention des premiers fonds ;
- **PROFESSIONNALISATION, DE 2018 A 2022** : approfondissement des différents métiers de l'Union par l'obtention de premier fonds structurants : Fonds Social Européen et Agence Française de Développement (AFD), création de 4 associations e-graine (dont une est sortie du réseau depuis), lancement du premier programme pédagogique national d'éducation aux migrations « Un Univers Citoyen », développement de l'organisme de formation et incubation de l'organisme de formation coopération Savoir Devenir, diversification des financements, émergence d'un second programme national. Cette phase s'est conclu par la définition d'une stratégie à 5 ans sur la période 2022-2026 et de l'obtention du label IDEAS ;
- **CHANGEMENT D'ÉCHELLE, À PARTIR DE 2023** : développement des activités de représentation et plaidoyer, renforcement des présences dans les espaces de dialogue de la politique publique, ouverture à des partenariats stratégiques au niveau européen dans le cadre du programme « Un Univers Citoyen », émergence d'un troisième programme national. Entre 2022 et 2024, un chantier sur la gouvernance de l'Union des associations e-graine a permis de faire émerger une gouvernance plus en phase avec le développement du mouvement et de l'Union des associations e-graine. L'année 2024 est également le temps d'un bilan sur la stratégie 2022-2026 de l'association.

Aujourd'hui, les activités de l'Union des associations sont les suivantes :

- **REPRÉSENTATION & PLAIDOYER** : nous menons des activités de représentation, de porte-parolat, d'influence et de sensibilisation auprès des pouvoirs publics et du grand public. Par la co-construction de discours collectifs, nous portons la parole du mouvement dans les espaces de dialogue de la politique publique et réseaux nationaux et européens.
- **ANIMATION DU RÉSEAU** : nous organisons et animons des outils et temps collectifs qui cultivent l'interconnaissance, font vivre la culture commune et facilitent la circulation d'informations et l'échange de bonnes pratiques entre les membres du mouvement.
- **ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ** : nous soutenons les stratégies territoriales des associations existantes en cohérence avec leur stade de développement pour ancrer durablement le mouvement dans les bassins de vie, en mettant à profit toutes les compétences disponibles au sein du mouvement et en mutualisant des services ou des postes si nécessaire.
- **INGÉNIERIE ET OUTILLAGE** : nous créons et fournissons des outils de gestion de structure associative (documentation, modèles, études, outils d'aide à la décision) aux associations membres. Nous capitalisons aussi les expériences de projet qui ont fait leur preuve pour nourrir le commun du mouvement.
- **PILOTAGE DE PROGRAMMES ET PROJETS NATIONAUX** : nous impulsions et coordonnons des programmes et projets pédagogiques nationaux sur des thématiques stratégiques et convergentes pour les organisations du mouvement, favorisant ainsi l'innovation et l'impact collectif.
- **INTERMÉDIATION SERVICE CIVIQUE** : agréée pour l'engagement de service civique, nous agissons en tant que structure intermédiaire pour mettre à disposition des volontaires auprès d'organismes non agréés (en premier lieu au bénéfice des associations locales e-graine) et mettre en réseau des volontaires poursuivant des objectifs communs
- **ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE** : nous soutenons la transmission des innovations et savoir-faire de nos organisations en interne et à l'externe par la formation professionnelle.
- **INCUBATION DE L'ESS** : nous créons et incubons des organisations de l'économie sociale et solidaire répondant à des besoins sociétaux non couverts connexes à nos activités associatives.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME ÉVALUÉ

1- Présentation générale et objectifs

Le projet « L'éducation à la citoyenneté mondiale au service de la création d'un monde commun » a été soutenu dans le cadre d'un premier financement triennal de l'AFD de 2019 à 2021. Celui-ci a fait l'objet d'une évaluation externe en fin de première phase et une seconde phase du projet est soutenue pour la période 2022-2024.

Présentation du projet (extrait de la NIONG) : « Par l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM), le mouvement e-graine accompagne l'engagement des citoyen·nes dans des actions concrètes pour les transitions écologiques, sociales et économiques à l'échelle locale, en reliant leur vie quotidienne aux grands enjeux incarnés par les Objectifs de Développement Durable et en les aiguillant vers des initiatives inspirantes de leur territoire ou en les soutenant dans la mise en œuvre leurs propres projets. Résolument ouvert, e-graine s'efforce de démocratiser l'ECM et de former bénévoles et professionnel·les pour que les projets se multiplient en France. En 2018, les associations e-graine se sont emparées de la thématique des migrations pour leur premier programme pédagogique national afin de répondre à un enjeu sociétal fort. S'entourant d'institutions, d'organisations de la société civile et de scientifiques, elles ont initié le programme d'éducation aux migrations "Un Univers Citoyen". L'objectif est de développer un sentiment d'appartenance à une humanité commune. »

L'objectif global de ce projet tri-annuel est de : « Accompagner l'engagement des citoyen·nes pour des territoires solidaires et responsables en promouvant l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale (ECM) et la coopération comme contributions indispensables dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable et plus largement comme socle des transitions écologiques, économiques et sociales. »

Le projet se découpe en 3 objectifs spécifiques :

- OS1 (ECSI et SMA) : Susciter l'envie et développer la capacité des citoyen·nes et des professionnel·les à porter des projets d'Éducation à la Citoyenneté Mondiale adaptés aux réalités de chaque territoire en France métropolitaine ;
- OS2 (SMA) : Renforcer les coopérations au sein du mouvement e-graine et avec les organisations et institutions extérieures pour développer l'ECM et co-construire des projets d'ECM territoriaux ;
- OS3 (ECSI) : Favoriser l'innovation et développer l'impact de projets et programmes pédagogiques nationaux notamment en s'appuyant sur les réalisations du programme pédagogique « Un Univers Citoyen » qui seront déployés largement.

Les associations régionales e-graine figurent dans ce programme comme partenaires privilégiés et bénéficient de rétrocessions de subvention afin de soutenir la réalisation d'actions sur le terrain. Leurs obligations en la matière sont contractualisées dans le cadre de conventions bilatérales entre l'Union des associations e-graine et chacune des associations régionales.

2- Résultats attendus et principales activités

Les principales activités prévues pour chaque objectif sont :

OS1 (ECSI et SMA) :

- **Résultat attendu 1** : Les associations e-graine déploient un parcours de mobilisation citoyenne sur les territoires pour stimuler l'envie de s'engager des citoyen·nes en faveur de l'ECM et plus largement dans les dynamiques de transitions :
 - ⇒ Principales activités prévues : stands événementiels, soirée découverte de l'éducation à la citoyenneté mondiale, initiation à l'éducation à la citoyenneté mondiale, événements happening, animation de sites internet nationaux et locaux et newsletters.
- **Résultat attendu 2** : L'envie de s'engager des citoyen·nes pour l'ECM se concrétise par la création de nouvelles associations sur les territoires ou la création de partenariats avec des associations existantes pour déployer des projets d'ECM :
 - ⇒ Principales activités prévues : accompagnement de diagnostics territoriaux et intégration d'associations existantes.
- **Résultat attendu 3** : Le métier d'Éducateur à la Citoyenneté Mondiale se structure et l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale se diffuse auprès des acteurs socio-éducatifs grâce à un accès à des formations professionnelles :
 - ⇒ Principales activités prévues : enregistrement du métier d'éducateur à la citoyenneté mondiale au RNCP, formations « Être éducateur à la citoyenneté mondiale ».

OS2 (SMA) :

- **Résultat attendu 4** : Les associations régionales e-graine coopèrent en vue de développer leur impact collectif par la capitalisation de projets et le pilotage collectif :
 - ⇒ Principales activités prévues : mise en place d'un système d'information, production de tableau de pilotage, capitalisation de projets et pilotage de la duplication de projets, webinaires de partage d'expérience interne et externe.
- **Résultat attendu 5** : Les associations régionales e-graine se nourrissent mutuellement de leurs expériences territoriales en faveur de l'ECM :
 - ⇒ Principales activités prévues : organisation et animation de temps d'animation du réseau à destination des bénévoles dirigeant·es et salarié·es, mise en place d'un programme AFEST.
- **Résultat attendu 6** : L'ensemble du mouvement e-graine intègre et nourrit la dynamique d'ECM et participe à des temps d'échange et de co-construction en

développant des partenariats avec des acteurs divers (éducation, action social, culture, ESS..) : au national et dans chaque région :

⇒ Principales activités prévues: participation aux réseaux et espaces de concertation, participation à des projets collectifs.

OS3 (ECSI) :

- **Résultat attendu 7** : Des citoyen·nes ambivalents ou considérés comme « moins sensibilisés » aux enjeux des migrations et des professionnel·les de l'éducation s'initient à cette thématique via un panel d'outils diversifiés : médias, site internet dédié, journée d'initiations :
 - ⇒ Principales activités prévues: référencement d'outils pédagogiques, initiations et formations à l'éducation aux migrations, actions de plaidoyer en faveur de l'éducation aux migrations, expérimentation d'un partenariat avec un média national.
- **Résultat attendu 8** : Des acteurs diversifiés se fédèrent à différentes échelles de territoire (locale et nationale) pour mettre en synergie la complémentarité de leurs compétences au service de l'innovation en faveur de l'éducation aux migrations :
 - ⇒ Principales activités prévues: amorçage et animation de consortiums national et locaux, expérimentation de diagnostic de territoire partagé, mise en œuvre de projets multi-acteurs.
- **Résultat attendu 9** : Des citoyen·nes et plus particulièrement les « jeunes » appréhendent les enjeux complexes liés aux migrations :
 - ⇒ Principales activités prévues : déploiement de dispositifs éducatifs sur la thématique des migrations : parcours éducatifs « I-migrant », expositions « NOUS d'ailleurs » et « Éducation & Migrations : l'exposition dont vous êtes la migrante », outillage de communication.

3- Informations complémentaires

Le programme « Un Univers Citoyen » a fait l'objet d'une demande de financement dédiée auprès de l'Agence Française de Développement au cours de l'AMI 2023. La note d'initiative OSC (NIONG) a été déposée en janvier 2024 et devrait passer en comité en janvier 2025.

Ainsi, la phase 3 du présent projet exclura les activités liées au programme « Un Univers Citoyen ».

ÉVALUATION SOUHAITÉE

1- Historique des travaux d'analyses menés

Travaux menés lors de la première phase du projet (2019 – 2021) :

Le résultat 1 a fait l'objet d'une **évaluation d'impact** entre 2020 et 2021 dont l'objet était d'évaluer la pertinence du parcours de mobilisation citoyenne dans la stratégie de mobilisation citoyenne du mouvement e-graine.

Le résultat 8 fait l'objet d'une **recherche-action** entre 2019 et 2021 dont la problématique est : « Quelles sont les valeurs ajoutées de la coopération (interdisciplinaire et multi-acteurs) à l'égard d'un programme éducatif national ? »

L'ensemble du triennal a fait l'objet d'une **évaluation globale** complémentaire de ces travaux.

Travaux menés ou en cours de réflexion lors de la seconde phase du projet (2022-2024) :

Les résultats 7 et 9 ont fait l'objet d'une **mesure d'impact** en 2023 dont l'objet était d'analyser les impacts du déploiement des actions éducatives sur les différentes parties prenantes de leur mise en œuvre : participant-es, partenaires et animateur-rices.

Entre 2023 et 2024, deux groupes de travail ont amené les associations e-graine à travailler sur :

- Un état des lieux du programme « Un Univers Citoyen » pour tendre vers une stratégie collective à l'échelle nationale,
- Une mise à jour de la stratégie de mobilisation citoyenne.

Un **questionnaire d'évaluation** de l'animation du réseau (résultat 5) a été préparé par l'équipe de l'Union des associations e-graine et pourra être amendée et intégrée dans les travaux de la consultance.

Il est à noter que cette évaluation est menée dans un contexte d'évolution importante de la gouvernance de l'Union des associations e-graine.

2- Parties prenantes de l'évaluation

Les parties prenantes de l'évaluation souhaitée sont avant tout :

- Les permanent-es et bénévoles de l'Union des associations e-graine
- Les permanent-es et dirigeant-es bénévoles des associations e-graine régionales :
 - e-graine Île-de-France,
 - e-graine Grand Est,
 - e-graine Auvergne-Rhône-Alpes,
 - e-graine Nouvelle-Aquitaine,

- e-graine Occitanie,
- e-graine Hauts-de-France,
- e-graine Pays de la Loire,
- Des acteur·rices impliqués dans les espaces de dialogue (GT ECSI AFD, COMETE, FONJEP au niveau national par exemple ou RRMA au niveau local) et réseaux nationaux (Collectif pour une Transition Citoyenne, Labo de l'ESS par exemple) et locaux (CRAJEP ou réseau de Solidarité Internationale par exemple) dans lesquels les associations e-graine s'investissent aux différentes échelles territoriales.

De manière secondaire :

- Des commanditaires des dispositifs éducatifs d'e-graine dont ceux du programme « Un Univers Citoyen »,
- Des participant·es aux soirées découvertes et initiations à l'éducation à la citoyenneté mondiale,
- Des bénévoles ayant participé à l'organisation des temps forts,
- Des collectifs de citoyen·nes engagé·es dans l'émergence d'une association e-graine.

3- Objet et objectifs de l'évaluation

L'objet principal de cette demande est d'évaluer si les activités mises en œuvre ont concouru à la réalisation de l'objectif global et des objectifs spécifiques fixés lors du triennal AFD. S'inscrivant au sein d'un **processus d'évaluation à mi-parcours de la stratégie 2022-2026** de l'Union des associations e-graine, des préconisations sont attendues pour renforcer la cohérence, la pertinence, l'efficience, l'efficacité, l'impact et la pérennité de nos actions.

Ce projet a fait l'objet d'une réponse à l'AMI 2024 pour une phase 3 sur la période 2025-2027. Cette évaluation est obligatoire dans le cadre de l'instruction du dossier.

Plus spécifiquement, en complémentarité des travaux passés ou en cours, nous souhaitons **renforcer l'évaluation sur l'axe SMA** et ainsi répondre aux questions suivantes :

- En quoi la structuration du positionnement d'e-graine, à travers l'évolution de son projet associatif en 2021, la définition d'un projet éducatif en 2022 et la formalisation des 4 axes thématiques nationaux en 2023 a permis de **renforcer les capacités de l'ensemble des parties prenantes à coopérer en faveur de l'éducation à la citoyenneté mondiale** (abordant à la fois les enjeux mobilisation, de coopération interne au mouvement et avec des organisations externes) ?
- Quelle évaluation globale de l'articulation de la gouvernance et de l'animation du réseau **entre les niveaux national et local** ? Comment les actions de **gouvernance et d'animation du réseau** soutiennent plus largement les objectifs de structuration du milieu associatif avec les acteur·rices des territoires ?

- En quoi l'investissement dans les espaces de dialogue et réseaux locaux renforce la pertinence, la cohérence, l'impact et la pérennité des actions d'ECM développée par les associations régionales et ainsi façonne leur ancrage territorial ?
- Quels sont les apports de l'ouverture au niveau européen de l'Union des associations e-graine ?
- Comment la mise en place d'un système d'information commun à l'échelle du mouvement et les objectifs de capitalisation et pilotage ont permis de renforcer les capacités individuelles et collectives à promouvoir et développer l'éducation à la citoyenneté mondiale ?

L'évaluation ne devra pour autant pas omettre de porter un regard évaluatif sur l'axe ECSI du projet en s'appuyant sur toute la matière existante.

Les objectifs de l'évaluation sont :

- D'évaluer la pertinence des activités menées au regard des résultats attendus,
- D'évaluer l'efficacité et l'efficience du projet notamment au regard des résultats constatés,
- D'apprécier de façon argumentée les réussites / échecs, les forces / faiblesses et d'en expliquer les causes,
- D'établir des préconisations quant à l'évolution de nos pratiques, dans une démarche d'apprentissage et d'amélioration continue.

La conduite de l'évaluation permettra d'identifier également les spécificités perçues du mouvement e-graine en matière de positionnement et de coopération.

La conduite de l'évaluation en parallèle de la mise en œuvre d'une démarche de suivi-évaluation dans le cadre des programmes nationaux participera au renforcement d'une culture de l'évaluation au sein du mouvement e-graine.

4- Méthodologie envisagée

L'Union des associations e-graine constituera un comité de pilotage pour porter et suivre l'ensemble de la démarche d'évaluation. Il sera composé d'un-e dirigeant-e bénévole de l'Union des associations e-graine, de 3 salarié-es (une personne de la direction, la responsable de la communication et du plaidoyer et le responsable du développement et de l'accompagnement du réseau).

Une attention particulière sera portée aux offres des évaluateur-rices proposant une démarche d'évaluation participative et collective, en corrélation avec l'esprit et le fonctionnement du mouvement e-graine.

Les principales étapes de l'évaluation pourront être :

- Une analyse documentaire,
- Des entretiens individuels et/ou collectifs avec des dirigeant-es bénévoles et salarié-es de l'Union des associations e-graine,
- Des entretiens individuels des dirigeant-es bénévoles et salarié-es des associations du mouvement,
- Une enquête et/ou des entretiens individuels avec des représentant-es des espaces de dialogue (GT ECSI AFD, COMETE, FONJEP, RRMA...) et réseaux (CTC, Labo de l'ESS, RADSI, CRAJEP et autres réseaux locaux communément identifiés) auxquels e-graine contribue,
- Une enquête et/ou des entretiens auprès de commanditaires d'actions d'ECM (élu-es ou technicien-nes des collectivités territoriales dans lesquels e-graine intervient, direction d'établissements scolaires ou accueils collectifs de mineurs...) notamment dans le cadre des actions du programme « Un Univers Citoyen » (les zooms sur les actions du programme « Un Univers Citoyen » devront tenir compte de la matière collectée lors des entretiens menées dans le cadre de la mesure d'impact menée en 2023),
- Une enquête auprès des participant-es aux initiations sur l'éducation à la citoyenneté mondiale et auprès des bénévoles ayant participé à l'organisation des temps forts (les questions devront tenir compte de la mise à jour de la stratégie de mobilisation citoyenne faite en 2024),
- Un entretien avec la DPA/OSC de l'AFD,
- La rédaction d'un rapport d'analyse et de recommandations stratégiques,
- L'animation d'un webinaire de restitution.

5- Calendrier prévisionnel

- 17 juin 2024 : publication des termes de référence
- 10 juillet 2024 : date limite de réception des offres des consultants et choix du consultant
- Semaine du 19 août 2024 : réunion de cadrage avec le comité de pilotage et début de la mission d'évaluation
- Début novembre 2024 : remise du rapport d'évaluation provisoire
- Fin novembre 2024 : remise du rapport d'évaluation définitif et webinaire de restitution
- Décembre 2024 : dépôt de demande d'une nouvelle NIONG auprès de l'AFD

6- Profil recherché

Aux fins d'évaluation des qualifications et capacités des évaluateur-rices, les critères suivants seront considérés :

- Expérience confirmée dans l'évaluation de programmes notamment financés par l'Agence Française de Développement notamment sur les enjeux de Structuration du Milieu Associatif (SMA),
- Compréhension des enjeux des têtes de réseau,

- Connaissance du milieu de l'éducation populaire, de l'ESS, de l'ECSI, de l'EEDD, ou de la solidarité internationale,
- Expérience dans l'accompagnement à la définition d'un projet stratégique,
- Capacité à intégrer comme cadre de référence à l'intervention les spécificités du secteurs associatif (bénévolat, gouvernance, intérêt général, place des partie prenantes publiques...),
- Capacité à accompagner les parties prenantes à un processus réflexif permettant la prise de recul,
- Capacité à inscrire les parties prenantes à l'évaluation dans une démarche d'apprentissage collectif et d'amélioration continue.

7- Modalités financières

Le budget maximum est fixé à 17 000€ (coûts directs et imprévus inclus). Il est demandé aux évaluateur·rices de faire dans leur offre une proposition budgétaire détaillée.

MODALITÉS DE REMISE DES PROPOSITIONS

La proposition doit comporter :

- Interprétation des enjeux de l'évaluation,
- Note méthodologique de l'évaluation incluant les attentes vis-à-vis des parties prenantes,
- Phasage de la mission d'évaluation,
- Profil de l'évaluateur·rice incluant CV et références,
- Modalités et contenu de restitution du rapport final,
- Budget détaillé

Ces documents sont à transmettre par courrier électronique au plus tard pour le 10 juillet à midi (heure française) à l'attention de Annaïk LE NET (Directrice adjointe de l'Union des associations e-graine) : annaik.lenet@e-graine.org

La prise de décision relative à la sélection du prestataire sera communiquée dans un délai maximum de dix jours suivant la date de limite de dépôt des dossiers.

L'évaluation des réponses permettant de sélectionner le prestataire habilité à réaliser la prestation tiendra compte de son expérience et des critères techniques et financiers suivants :

- Adéquation de la prestation proposée par rapport à la demande,
- Pertinence de la méthodologie d'évaluation proposée,
- Expérience de ce type d'évaluation,
- Coût et durée détaillée de la prestation au regard des objectifs définis.

Les documents incomplets ou non conformes ne pourront être examinés.